

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 68 (1997)

Heft: 1

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Vers l'équilibre financier	2
Les problèmes posés aux communes	4
La situation dans le canton de Berne	5
Le contexte juridique dans le canton du Jura	7
Fribourg et environs : la collaboration renforcée	11
Val-de-Travers, commune unique ?	15
Le Clos du Doubs : fusion pure ou administrative	18



par
Jean-Paul
Bovée,
secrétaire
général de
l'ADIJ

conditions (notamment la suppression des subventions cantonales non affectées). La mise en place d'une comptabilité analytique permet désormais d'évaluer le coût réel de nos activités et de prendre les décisions qui s'imposent : porter l'accent sur les activités les plus rentables, mettre les autres en veilleuse, voire les abandonner complètement.

Le budget 1997 prévoit un déficit largement réduit, de l'ordre de 3000 fr., qui

Vers l'équilibre financier

La prochaine assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le mardi 27 mai 1997. On sait que depuis de nombreuses années, cette manifestation statutaire n'attire pas les foules, notamment en raison du fait que les membres les plus actifs de l'association se rencontrent et s'expriment essentiellement au sein de ses huit commissions (économique, sociale, juridique, informatique, transports, formation professionnelle, prix de l'ADIJ, Homme et environnement), en contribuant aux activités de ces commissions et en participant régulièrement aux manifestations qu'elles organisent (conférences, colloques, soirées d'information, séminaires, cours de formation, etc.).

Notre bulletin étant également un organe de liaison entre tous les membres, nous tenons à communiquer ici quelques informations concernant la marche de l'association.

Le programme d'activité adopté par l'assemblée générale du 14 mars 1996 a été réalisé. Il convient de souligner que les rencontres entre les représentants des grandes associations jurassiennes, organisées à l'initiative de l'ADIJ, ont abouti à un premier résultat : la création d'un système de récolte et de mise à disposition d'informations par le biais du réseau Internet. Ces responsables se sont également penchés sur leur apport possible s'agissant de la participation de nos districts à Expo 2001, orientant leur réflexion vers les meilleures manières d'attirer sur le «Jura des sapins» l'attention des millions de visiteurs attendus autour des lacs.

Jetons un bref coup d'œil sur les comptes et budgets. Le résultat de 1996 est encore déficitaire, conformément à ce que prévoyait le budget, en raison de l'adaptation nécessaire aux nouvelles

annonce le retour à l'équilibre budgétaire. Ce résultat est dû aux cinq facteurs suivants :

- l'augmentation des cotisations individuelles décidée lors de la dernière assemblée a été très bien supportée par les membres concernés, qu'il convient de remercier pour leur fidélité. Par ailleurs, les efforts et les investissements consentis ces dernières années pour trouver de nouveaux membres individuels commencent à porter leurs fruits ;

- l'augmentation du rendement des activités associatives par l'adaptation des prix, la recherche de «sponsoring» et le développement de partenariats permettant de toucher des publics plus larges et de trouver des synergies ;

- l'augmentation du volume des recettes publicitaires (sans augmentation des tarifs), cela malgré la morosité du climat conjoncturel. Que les annonceurs soient également remerciés ici pour le soutien qu'ils apportent à nos publications ;

- l'augmentation du rendement immobilier suite à la réfection de locaux et à l'adaptation des loyers ;

- la réalisation d'économies au niveau de l'administration, rendues possibles par l'amélioration de l'organisation du secrétariat.

Pour l'avenir, relevons qu'outre les activités et les publications habituelles, nous avons inscrit au programme d'activité de nouvelles prestations en faveur des communes, le renforcement de la collaboration entre les grandes associations de nos régions ainsi qu'une réflexion sur les manifestations qui, en l'an 2000, marqueront les 75 ans de notre association. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1

tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39

E-Mail : adij@bluewin.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
68^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-